

Omerville - ERP catégorie 5 sans sommeil

Liste des ERP ayant fait l'objet d'un examen par la sous-commission de sécurité.

Ces établissements ne sont soumis à aucune visite périodique.

Le maire peut faire procéder à des visites de contrôle (article R123-14 du Code de la construction et de l'habitation)

5ème Catégorie sans sommeil		
Nom – désignation	Adresse	Type
ECOLE ET SALLE COMMUNALE	1 rue de l'Ecole	R
MAIRIE		W